

LRA CONSEIL : Votre partenaire

Notre métier consiste à accompagner les professionnels et les consommateurs de la restauration collective dans l'introduction et la valorisation de produits issus de l'agriculture biologique dans leurs menus.

Nous intervenons aussi bien sur des missions courtes (formations, conférences, journées d'étude...), que sur des missions plus longues (conduite de projets, assistance à maîtrise d'ouvrage, audits...).

Un savoir faire

- Un seul interlocuteur,
 - Une personne avec une éthique et militant pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement, des Hommes et de l'avenir de nos enfants,
 - Un engagement de plus de 15 ans dans la bio,
 - Une expertise avérée sur la réglementation et la production biologique, les besoins alimentaires,
 - La force d'un réseau de collaborateurs consultants (compétences complémentaires),
 - L'expérience de la filière et de ses contacts (organismes de développement, organismes de contrôle, distributeurs, industriels,...),
 - Veille Internet,
 - Une méthodologie adaptée et évolutive.
- Pour une **solution réellement adaptée à vos besoins**
 - Pour un **coût ajusté à la mission** demandée
 - Pour **répondre à vos exigences**



LRA CONSEIL

Pescajou 31570 LANTA

Contact : Alban LE ROY Tel : 06 16 46 05 17

E-mail : info@lraconseil.fr Site Web : www.lraconseil.fr

LRA CONSEIL

Consultant indépendant
expert en produits bio
auprès de la RHD

Impartialité, Indépendance, Compétence



Afin de permettre l'éveil au goût, l'ouverture à la diversité et à la qualité gastronomique tout en répondant au développement durable et à la volonté de nos concitoyens

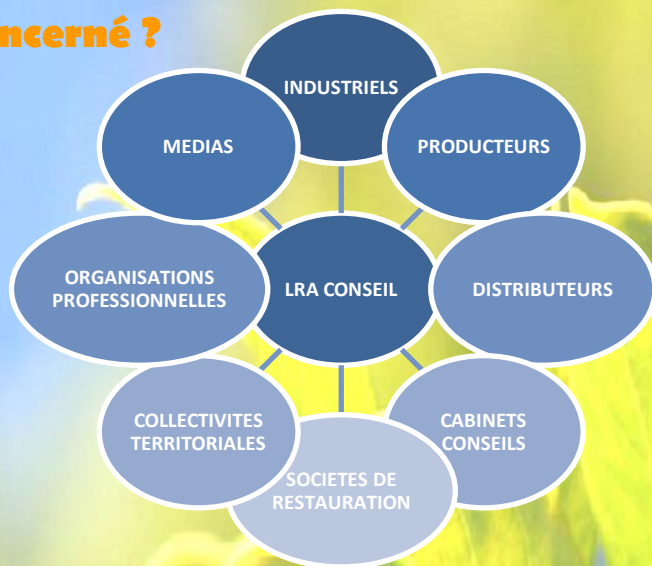
Contexte

Pour favoriser le développement de l'agriculture biologique et la structuration des filières par l'introduction des produits biologiques dans la restauration collective

L'objectif est de recourir à des produits issus de l'Agriculture Biologique, pour une part représentant 15% des commandes en 2010 et 20% en 2012 dans les services de restauration des administrations de l'Etat et des établissements publics sous tutelle (restaurants administratifs-RA et inter-administratifs-RIA). Il a été fixé par les circulaires du 1^{er} Ministre en date des 2 mai et 3 décembre 2008 relatives à l'exemplarité de l'Etat ainsi que par la loi du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

Le Grenelle de l'environnement a mis notre pays dans une dynamique agricole ambitieuse qui reste à concrétiser : parvenir à 6% de surface agricole biologique d'ici 2012. Pour l'instant, notre pays n'en compte que 2% !

Qui est concerné ?



Pourquoi du bio en RHD ?

- ✓ Vous ambitionnez une démarche qualitative au sein de la restauration collective, hospitalière ou scolaire,
- ✓ Vous œuvrez à éduquer le consommateur d'aujourd'hui pour sensibiliser le « consom'acteur » de demain,
- ✓ Vous souhaitez connaître les caractéristiques de vos fournisseurs potentiels,
- ✓ Vous vous préparez à l'introduction de produits bio en vue de la mise en application de la loi instaurant un minimum de ces derniers dans les collectivités,
- ✓ Vous êtes sensibles à la protection de l'environnement et au bien-être animal,
- ✓ Vous souhaitez vous informer sur l'offre locale, régionale, nationale,

- ✓ Vous voulez disposer de toutes les garanties de la part de vos fournisseurs en produits bio,
- ✓ Vous envisagez de structurer vos besoins (disponibilité, quantité, saisonnalité),
- ✓ Vous voulez limiter l'impact financier,
- ✓ Vous projetez la publication d'un appel d'offres contenant des produits bio,
- ✓ Vous désirez sensibiliser la population et répondre à la demande des parents,
- ✓ Vous œuvrez au renforcement du tissu économique local en permettant la candidature d'offres locales de producteurs et d'industriels bio.

Pour vous, LRA CONSEIL c'est :

- Une veille sur la réglementation bio,
- Un appui au développement ou à l'émergence de l'activité bio au sein de l'entreprise,
- Une recherche de fournisseurs bio (distributeurs – industriels - producteurs),
- une assistance à maîtrise d'ouvrage (Etude technico-économique),
- un consultant fonctionnel,
- Des audits,
- Des études de marchés et enquêtes de satisfaction,
- Un accompagnement lors des démarches de certification bio,
- Une formation des personnels à la bio.

Resources : une base de données

